

# Réunion de présentation de la convention Prévoyance aux Employeurs

Version  
2025

Les points abordés :

1. La Prévoyance : pour quoi faire ?
2. Les garanties et les cotisations
3. L'adhésion Employeur & l'affiliation Agents
4. La gestion du contrat



# Présentation



## L'interlocuteur des Employeurs et des Agents

- La relation avec le CDG 06 et les Employeurs publics
- Le pilotage de la convention sur toute sa durée
- Les réunions d'informations
- L'information et le conseil objectifs d'un courtier
- Le 1<sup>er</sup> point de contact des Agents

La confiance de 18 CDG, 2 500 employeurs  
et 80 000 adhérents



## L'assureur et le gestionnaire du contrat

- L'assurance financière des risques Prévoyance
- Le traitement de l'affiliation des Agents
- La gestion des cotisations, avec les Employeurs
- Les indemnisations, en relation avec les Employeurs et les Agents

Un portefeuille de 150 000 agents adhérents

# Déroulé de l'intervention

- ➔ **1** La Prévoyance : pour quoi faire ?
- 2** Les garanties et les cotisations
- 3** L'Adhésion Employeur & l'affiliation Agents
- 4** La gestion du contrat

# La Prévoyance : son rôle

Un contrat de Prévoyance permet de :

- En cas d'absence pour raison de santé :

**Maintenir mes revenus en cas de demi-traitement (ex. : CMO, CLD, ...)**

- En cas d'invalidité permanente :

**Compléter ma pension ou ma rente d'invalidité permanente**

- En cas de décès :

**Protéger mes proches financièrement avec un capital décès**

# La Prévoyance : exemple d'indemnisation

**Exemple pour un Agent titulaire,**  
adjoint technique territorial,  
au 2<sup>e</sup> échelon (IM : 367),  
avec 150 EUR d'IFSE

Traitement Indiciaire :	<b>1 806 €</b>
+ Complément de Traitement Indiciaire :	<b>0 €</b>
+ Indemnité Compensatrice Hausse de CSG :	<b>16 €</b>
- Transfert Primes Point :	<b>14 €</b>
+ Nouvelle Bonification Indiciaire :	<b>0 €</b>
+ Régime Indemnitaire brut (IFSE) : <i>(hors primes annuelles)</i>	<b>150 €</b>
<b>Montant BRUT :</b>	<b>1 959 €</b>
<b>Montant NET avant P.A.S :</b>	<b>1 564 €</b>

**En activité normale  
de service**



**En arrêt, à demi-traitement  
en Congé Maladie Ordinaire (CMO)**  
*(maladie ou accident de la vie privée)*

**SANS** ↙  
Prévoyance



↘ **AVEC**  
Prévoyance



*Exemple d'indemnisation versée par un contrat de prévoyance  
apportant un complément à 90 % du traitement et du régime indemnitaire (IFSE)*

# Déroulé de l'intervention

- 1 La Prévoyance : pour quoi faire ?
- ➔ 2 Les garanties et les cotisations
- 3 L'Adhésion Employeur & l'affiliation Agents
- 4 La gestion du contrat

# Scénario 1 (1/2)

## Indemnisation à 90 %

### Affiliation obligatoire aux garanties : Incapacité & Invalidité

- Des garanties de base : Agents affiliés obligatoirement

	Prestations	Nature	Indemnisation
GARANTIES DE BASE	INCAPACITÉ TEMPORAIRE DE TRAVAIL	Indemnités Journalières	90 % du TI + NBI + RI nets (dès le 1er jour à demi-traitement)
	INVALIDITÉ PERMANENTE	Rente	Jusqu'à 90 % du TI + NBI + RI nets

- Des options : Au choix de chaque Agent

	Prestations	Nature	Indemnisation
OPTIONS	OPTION 1   RENFORT INCAPACITÉ TEMPORAIRE DE TRAVAIL	Indemnités Journalières	Complément à 90 % du RI net en période à plein traitement en CMO (franchise de 30 jours discontinus), CLM, CLD, CGM
	OPTION 2   PERTE DE RETRAITE SUITE À INVALIDITÉ	Capital	20 000 €
	OPTION 3   CAPITAL DÉCÈS - IAD	Capital	10 000 €

Effectif total de la Collectivité ou de l'Etablissement

	Jusqu'à 350 agents	De 351 à 1 000 agents	Ville d'ANTIBES
Taux de cotisation TTC	1,51 %	1,50 %	1,99 %
Taux de cotisation TTC	+0,42 %	+0,48 %	+0,57 %
Taux de cotisation TTC	+0,34 %	+0,34 %	+0,34 %
Taux de cotisation TTC	+0,27 %	+0,27 %	+0,29 %

# Scénario 1 (2/2)

## Indemnisation à 90 %

# Assistant(e)s Familiaux(ales) & Maternel(le)s

- Des garanties de base : Agents affiliés obligatoirement

Effectif total de la Collectivité ou de l'Établissement

GARANTIES DE BASE	Prestations	Nature	Indemnisation	Jusqu'à 350 agents	De 351 à 1 000 agents	Ville d'ANTIBES
				Taux de cotisation TTC	Taux de cotisation TTC	Taux de cotisation TTC
	INCAPACITÉ TEMPORAIRE DE TRAVAIL	Indemnités Journalières	90 % du salaire net (en relais des obligations conventionnelles et dans la limite de 3 ans)	1,78 %	1,77 %	2,28 %
	INVALIDITÉ PERMANENTE	Rente	90 % du salaire net			
	CAPITAL DÉCÈS - IAD	Capital	50 % du salaire brut annuel			

# Scénario 2 (1/2)

## Indemnisation à 95 %

## Affiliation obligatoire aux garanties : Incapacité & Invalidité

Effectif total de la Collectivité ou de l'Établissement

- Des garanties de base : Agents affiliés obligatoirement

	Prestations	Nature	Indemnisation
GARANTIES DE BASE	INCAPACITÉ TEMPORAIRE DE TRAVAIL	Indemnités Journalières	95 % du TI + NBI + RI nets (dès le 1er jour à demi-traitement)
	INVALIDITÉ PERMANENTE	Rente	Jusqu'à 95 % du TI + NBI + RI nets

Jusqu'à 350 agents	De 351 à 1 000 agents	Ville d'ANTIBES
Taux de cotisation TTC	Taux de cotisation TTC	Taux de cotisation TTC
1,69 %	1,66 %	2,20 %

- Des options : Au choix de chaque Agent

	Prestations	Nature	Indemnisation
OPTIONS	OPTION 1   RENFORT INCAPACITÉ TEMPORAIRE DE TRAVAIL	Indemnités Journalières	Complément à 95 % du RI net en période à plein traitement en CMO (franchise de 30 jours discontinus), CLM, CLD, CGM
	OPTION 2   PERTE DE RETRAITE SUITE À INVALIDITÉ	Capital	20 000 €
	OPTION 3   CAPITAL DÉCÈS - IAD	Capital	10 000 €

Taux de cotisation TTC	Taux de cotisation TTC	Taux de cotisation TTC
+0,45 %	+0,51 %	+0,60 %
+0,34 %	+0,34 %	+0,34 %
+0,27 %	+0,27 %	+0,29 %

# Scénario 1 (2/2)

## Indemnisation à 95 %

## Assistant(e)s Familiaux(ales) & Maternel(le)s

- Des garanties de base : Agents affiliés obligatoirement

	Prestations	Nature	Indemnisation
GARANTIES DE BASE	INCAPACITÉ TEMPORAIRE DE TRAVAIL	Indemnités Journalières	95 % du salaire net (en relais des obligations conventionnelles et dans la limite de 3 ans)
	INVALIDITÉ PERMANENTE	Rente	95 % du salaire net
	CAPITAL DÉCÈS - IAD	Capital	50 % du salaire brut annuel

Effectif total de la Collectivité ou de l'Etablissement

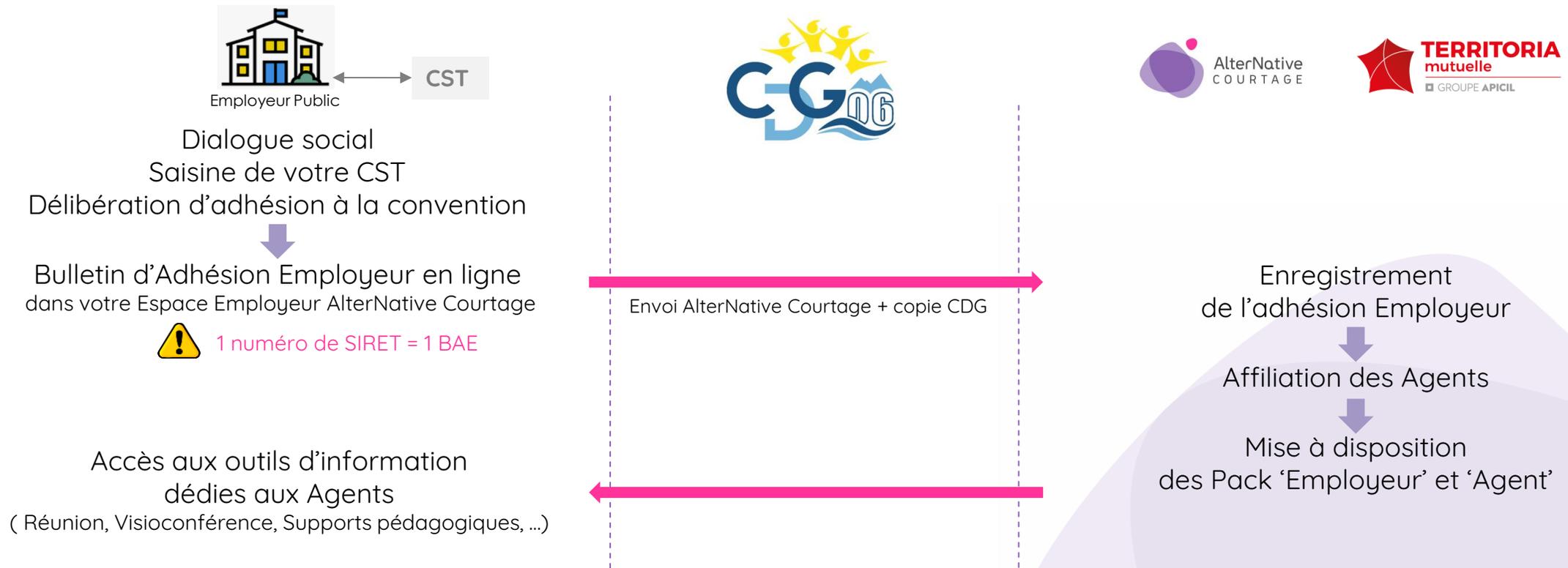


# Déroulé de l'intervention

- 1 La Prévoyance : pour quoi faire ?
- 2 Les garanties et les cotisations
- ➔ 3 L'Adhésion Employeur & l'affiliation Agents
- 4 La gestion du contrat

# Comment Adhérer ? (1/2)

POUR TOUS LES EMPLOYEURS AYANT FOURNI LEURS STATISTIQUES D'ABSENTÉISME  
& CEUX DE MOINS DE 50 AGENTS N'AYANT PAS FOURNI LEURS STATISTIQUES D'ABSENTÉISME



Prise d'effet de l'adhésion Employeur : au plus tôt 1<sup>er</sup> janvier 2025 ; puis possible à chaque 1<sup>er</sup> du mois

# Comment Adhérer ? (2/2)

## POUR LES EMPLOYEURS DE + 50 AGENTS N'AYANT PAS FOURNI LEURS STATISTIQUES D'ABSENTÉISME AU CDG 06 PRÉALABLEMENT À LA CONSULTATION



Statistiques d'absentéisme

(selon le formalisme de la consultation demandé par le CDG)

Prise de décision par rapport à la proposition transmise

**ACCORD** ↓

Cf. adhésion en ligne décrite précédemment



Envoi AlterNative Courtage + copie CDG

Retour Employeur + copie CDG



Analyse des statistiques

Adhésion aux conditions de la convention ?

**OUI**

**NON**

(adhésion impossible à la Convention)

# Adhésion Employeur en ligne

Début octobre 2024



## EMPLOYEURS DE LA CONSULTATION

Réception d'un mail par chaque référent Employeur  
- à l'adresse mail communiquée par le CDG 33 -  
vous permettant de :

- Créer votre accès sécurisé à l'espace Employeur AlterNative Courtage
- Compléter votre Bulletin d'Adhésion Employeur
- Ajouter des points de contact dédiés dans votre établissement
- Suivre le déploiement et la mise en place de votre contrat
- Accéder aux supports pédagogiques, d'informations et contractuels, tant Employeur qu'Agent

The screenshot displays the user interface for an employer's contract management. At the top, the user is identified as Stéphane Martin, and the location is MA VILLE. The main section shows the contract details: 'Mon contrat Prévoyance à effet du 01/01/2025 avec Assurance AAA'. A progress bar indicates the status of various steps: 'J'ai transmis ma demande d'adhésion provisoire' (completed), 'Ma demande a bien été prise en compte' (completed), 'Mon adhésion est active' (pending), 'Mes packs documentaires sont disponibles' (pending), and 'Mon adhésion employeur est valide/à compléter' (pending). Below this, there are several service tiles: 'Mes opérations à compléter' (with a document icon), 'Mon fil d'Actualité' (showing recent activity), 'Mes supports' (with document icons), 'Mes statistiques' (with a bar chart icon), 'Mes contacts' (with icons for assistance, claims, and suggestions), and 'Mes raccourcis' (with links to the management space and the online application form).

# Adhésion Employeur en ligne (1/3)

## 1<sup>ère</sup> étape de l'adhésion Employeur

The screenshot shows a web interface for AlterNative COURTAGE. The user is Stéphane Martin, and the location is MA VILLE. The page title is "J'adhère à La PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE du CDG 00". A progress bar indicates three steps: "Critères d'adhésion" (completed), "Options", and "Validation". The "Date d'adhésion souhaitée" section contains two input fields: "Effectif\*" with the value "17" and "Date d'effet souhaitée\*" with the value "01/01/2025". The "La formule de souscription" section shows "Collectivités et Établissements de moins de 50 agents". A blue button at the bottom says "Je valide et je passe à l'étape suivante".

AlterNative COURTAGE

Prévoyance Santé

Bonjour Stéphane Martin

00 MA VILLE | Commune de MA VILLE

Accueil > Mon contrat Prévoyance à effet du 01/01/2025 avec Assurance AAA > Mon adhésion

### J'adhère à La PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE du CDG 00

Critères d'adhésion Options Validation

**Date d'adhésion souhaitée**

Effectif\* 17

Date d'effet souhaitée\* 01/01/2025

**La formule de souscription**

Collectivités et Établissements de moins de 50 agents

Je valide et je passe à l'étape suivante

# Adhésion Employeur en ligne (2/3)

## 2<sup>de</sup> étape de l'adhésion Employeur

The screenshot shows a web interface for AlterNative COURTAGE. The user is Stéphane Martin, and the location is MA VILLE. The page title is "J'adhère à La PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE du CDG 00". A progress bar indicates three steps: "Critères d'adhésion" (completed), "Options" (current step), and "Validation".

**Étape précédente**

**L'adhésion**

J'adhère à titre\*  Définitif  Provisoire

Date de délibération prévue\*

Une fois la délibération confirmée, je m'engage à venir compléter mon adhésion en ligne pour la passer en Définitive et à téléverser la délibération. A défaut, je reconnais avoir pris connaissance que l'assureur se réserve le droit de refuser l'adhésion de mes agents.

**Caractère de l'adhésion pour mes agents**

Adhésion obligatoire

# Adhésion Employeur en ligne (3/3)

## Dernière étape de l'adhésion Employeur

Caractère de l'adhésion pour mes agents

Adhésion facultative

Régime indemnitaire

Régime indemnitaire  Le RI suit le sort du traitement  Le RI ne suit pas le sort du traitement

Date de délibération\* 17/05/2015

Justificatif 1\* Choisir un fichier Aucun fichier choisi

Justificatif 2 Choisir un fichier Aucun fichier choisi

Je téléverse la délibération et la liste des primes et indemnités à prendre en compte pour la gestion du RI en CMO (libelle + code paie).

Participation et gestion des cotisations

Montant de la participation\*

Gestion des cotisations\*  Précompte sur le salaire de mes agents

Je valide et je passe à l'étape suivante

**En pourcentage et à minima :**

50 % du coût de la cotisation des garanties de base

Après validation de votre adhésion par l'assureur :

- Vous avez accès aux outils AlterNative Courtage pour organiser l'information de vos agents,
- Vous recevez le Pack Employeur et le Pack Agent, spécifique à votre collectivité ou établissement.

# Les modalités d'affiliation des Agents

(1/2)



## Conseil AlterNative Courtage :

Bien respecter le préavis de résiliation (contrat collectif [hors convention CDG / Intériale] ou individuel) pour éviter tout refus de résiliation de votre assureur Prévoyance actuel, dans l'attente de la transposition de l'accord collectif du 11 juillet 2023

# Les modalités d'affiliation des Agents

(2/2)

Adhésion  
**SANS**  
questionnaire  
médical

Je suis à l'effectif  
au 1<sup>er</sup> janvier 2025 ou lors de mon embauche

Je suis **en activité normale de service**  
(ou en temps partiel thérapeutique)

Je suis **obligatoirement affilié(e)** aux garanties de base  
par mon Employeur

Je peux à cette même date d'effet  
ajouter des garanties optionnelles.

Au-delà, l'ajout ou le retrait de garanties optionnelles n'est possible qu'au  
1<sup>er</sup> janvier (avec préavis de 2 mois) et si je ne suis pas en arrêt de travail

L'assureur m'envoie un mail validant mon affiliation.  
Je peux alors me connecter à mon Extranet Adhérent.

Depuis cet extranet, **avant la prise d'effet du contrat**,  
je peux ajouter des garanties optionnelles

Je suis **en arrêt de travail**

Mon adhésion aux garanties de base et optionnelles est facultative

**J'étais déjà** assuré(e) pour  
des garanties identiques

L'adhésion est effective **dans la**  
**continuité** de mon précédent contrat

**Je n'étais pas** déjà assuré(e)  
pour des garanties identiques

L'adhésion est effective **après 30**  
**jours** continus de reprise d'activité

Je complète le bulletin d'affiliation  
puis je l'envoie à TERRITORIA Mutuelle **par email ou par courrier**

# Déroulé de l'intervention

- 1 La Prévoyance : pour quoi faire ?
- 2 Les garanties et les cotisations
- 3 L'Adhésion Employeur & l'affiliation Agents
- ➔ 4 La gestion du contrat

# La gestion du contrat

Pour chaque Employeur,  
l'accès au portail de Gestion Assureur, dédié à la gestion et au suivi du contrat :

## Les affiliations :

- Suivre l'enregistrement des affiliations
- Visualiser les garanties optionnelles des agents

## Les cotisations :

- Télécharger le fichier de précompte sur salaire

## Les indemnisations :

- Ouvrir un dossier de demande d'indemnisation
- Suivre les indemnisations en cours



Nov. Déc. 2024 :

Pour les Employeurs adhérents,  
**Webinaires de formation  
au portail de Gestion Assureur**

# Pour conclure

**Je suis Employeur.**

Je veux contacter Alternative Courtage ?

Cédric TUIZAT, Sarah POULIZAC  
et l'équipe AlterNative Courtage

PAR MAIL:

**[vieducontrat@alternative-courtage.fr](mailto:vieducontrat@alternative-courtage.fr)**

PAR TÉLÉPHONE:

**09 72 22 57 81**

(NUMÉRO NON SURTAXÉ)

Merci  
de votre attention

